

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 75 (1939)
Heft: 23

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Dernier appel.* — VAUD : *Admissions à l'École normale.* — *Place au concours.* — *Mise au point.* — *Dans les sections : Nyon.* — *Société vaudoise des travaux manuels.* — T. F. — GENÈVE : U. I. P. G. DAMES ET MESSIEURS : *Congrès de 1940.* — *Exposition d'art espagnol.* — U. I. P. G. DAMES : *Projet d'assurance-maladie.* — INFORMATIONS : F. I. A. I. — *Assemblée générale de l'Association suisse pour l'O. P.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : PAUL BURNET : *Le style gothique : la cathédrale de Lausanne (tableaux scolaires suisses).* — P. N. : *Pour une culture nationale.* — E. DOTRENS : *Si nous collaborions.* — INFORMATIONS : *Cours de vacances pour jeunes Suisses romands.* — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

DERNIER APPEL

Les Départements de l'Instruction publique de nos cantons romands ont montré beaucoup de bienveillance envers l'organisation de la Semaine pédagogique : Vaud, en portant d'un jour à deux le congé pour les participants ; Neuchâtel, en recommandant aux commissions scolaires d'accorder les jours libres nécessaires ; Genève en promettant « une modeste subvention ».

Collègues de Romandie, profitez de ces facilités et empressez-vous de remplir le formulaire d'inscription encarté dans le N^o 21, afin que la représentation de la Suisse française fasse honneur à notre Association.

Le train que nous avons choisi quittera Genève, le samedi 8 juillet, à 15 h. 13, Lausanne à 16 heures, Neuchâtel à 17 h. 06, pour arriver à Zurich à 19 h. 39. Mais, il va sans dire que les participants ont toute latitude pour partir plus tôt ou plus tard. G. W.

VAUD

ADMISSIONS A L'ÉCOLE NORMALE

L'Association des maîtres primaires supérieurs avait porté à l'ordre du jour de sa séance du 6 mai dernier l'importante question des admissions à l'École Normale. Au nom d'une commission, notre collègue Rouilly, de Cossonay, donna connaissance des résultats des démarches faites à ce sujet auprès du Département et du Directeur de l'E. N. L'assemblée décida, après une intéressante discussion, d'adresser en haut lieu le vœu « qu'à l'avenir on admette à l'E. N. un peu plus du nombre exact des candidats que demandent les exigences du canton, afin de pouvoir éliminer les éléments qui ne donnent pas satisfaction et que subsiste le risque dans les études. »

Ed. B.

PLACE AU CONCOURS

St-Oyens : instituteur (20 juin).

MISE AU POINT

Diverses plaintes nous étant parvenues au sujet des traitements touchés par quelques instituteurs remplaçant dans des classes d'institutrices, nous nous sommes renseignés à bonne source et informons nos collègues que si des remplaçants ont reçu des traitements d'institutrices, c'est qu'ils étaient au chômage et *ont accepté* de travailler à ces conditions. Cette mesure a été prise pour résorber, autant que faire se peut, le chômage chez nos jeunes collègues instituteurs.

Le Comité.

DANS LES SECTIONS

Nyon. — Les séances de gymnastique auront lieu comme suit :

Messieurs : Lundi 12 juin à 17 h. 15.

Dames : Jeudi 15 juin à 17 h. 15. Local habituel.

Dorénavant les leçons imprimées ne seront remises qu'aux collègues présents à la séance ou aux excusés qui en feront la demande. Notre collègue Gueissaz se dévoue et il n'est pas logique que quelques-uns seulement se donnent la peine de se rencontrer une fois chaque mois.

L'Assemblée statutaire de section aura lieu le *vendredi 30 juin* à 17 h. 15 à l'Aula du Collège. *A l'ordre du jour* : La préparation de la jeunesse suisse à ses devoirs civiques. — Création éventuelle d'une société de gymnastique d'instituteurs.

Le Comité.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORMES SCOLAIRES

Une nombreuse assistance a pris part à l'Assemblée générale annuelle, réunie à Lausanne, le 29 avril, dans l'auditoire du Collège cantonal.

Après une brève partie administrative, M. Chappuis, président de la société, introduit M. Pahud, maître de dessin à Lausanne, qui traitera ce sujet : « Essais de décoration d'objets simples ».

Il faut d'abord, dit M. Pahud, laisser toute liberté à l'enfant, supprimer règles, équerres et compas, toutes les formes géométriques qui limitent sa fantaisie et son inspiration. Il doit aussi oublier tout ce qui est appris et ne pas imiter l'adulte. Il est indispensable aussi de donner un but précis au travail de l'élève. La décoration dans le vide ne l'intéresse pas. Ce qui importe dans ce domaine, c'est le plaisir des yeux, une seule chose compte donc : la couleur. Sous quelle forme cette couleur est-elle appliquée ? En s'inspirant de la mode actuelle en décoration, *la tache* ; quels que soient le motif employé et la surface à décorer, elle est toujours garnie de taches de différentes couleurs que l'enfant a posées au gré de sa

fantaisie. Après, ces taches recevront une forme, un contour précis et deviendront des fleurs rayonnantes, en grappes ou en cloches, des feuilles rondes ou allongées, ou des bonshommes ou autres choses encore.

Une quantité de boîtes de différentes dimensions, agréablement décorées par ce procédé, ainsi que plusieurs dessins passés à l'épidiascope, permettent à M. Pahud de montrer clairement ce qu'il ne faut pas faire et ce qu'il faut faire en matière de décoration. Chacun a été charmé de voir les jolies choses obtenues par cette méthode, qui a le grand mérite d'intéresser vivement les enfants.

Cet exposé, suivi avec beaucoup d'attention, s'est terminé par une discussion fort intéressante au cours de laquelle M. Pahud a su défendre, avec intelligence et à propos, ce moyen peu connu, grâce à son expérience et à sa connaissance approfondie du sujet et de ses ressources.

Le comité n'aurait pu choisir un guide plus sûr et plus sympathique que Mlle G. Savary, pour nous conduire à travers les arcanes de la *Lecture globale*, méthode qui, pour n'être pas nouvelle, est encore peu connue. C'est forte d'une expérience déjà longue et au milieu d'une documentation abondante et variée, que Mlle Savary prend la parole. La lecture globale, méthode concrète s'inspirant des principes de l'école active, liée aussi aux centres d'intérêt, s'appuie toujours sur ce qui est connu pour aller vers de nouvelles conquêtes. Elle s'adresse surtout à la vue, c'est pourquoi il faut fortifier l'attention, développer le sens de l'observation par des jeux, des exercices appropriés, cela durant toute l'année. La confection de petits objets, où l'enfant mesure, plie, coupe et colle, se trompe quelquefois, ce qui est dans la règle des choses, contribue aussi à ce développement.

A son entrée à l'école, chaque élève reçoit son prénom, sa carte de visite, qu'il fixe sur sa table. Il la met aussi dans l'enveloppe qu'il a confectionnée et sur laquelle il a brodé également son prénom. Tous ces Charles, Georges, Paulette ou Denise écrits sur de larges papiers qu'on peut suspendre en classe permettent plusieurs jeux où l'enfant s'exerce à retrouver cette image purement visuelle, ce dessin formé par les lettres de son prénom. A ce premier mot s'en ajoutent d'autres, les ordres qu'il entend dans la classe : « marche doucement », « travaille bien », puis « aussi », « dit », etc. Chaque centre d'intérêt, le jardin, la promenade, vient enrichir ce vocabulaire et donne un texte nouveau suffisant pour le travail d'une semaine. Affiché en classe, imprimé par les soins des élèves et pour chacun d'eux, il est découpé en lignes puis en mots et tous s'exercent passionnément à le reconstituer. Le dernier jour de la semaine, la maîtresse apporte « L'histoire du samedi » qu'elle a composée avec les mots nouveaux. Ces quelques lignes sont remises à chaque élève, et c'est à qui arrivera le premier à les lire. Celui qui réussit garde son histoire et la colle

dans un portefeuille, qui porte le beau nom de « livre de lecture ». Un cahier dit de « travaux spontanés » permet à l'enfant d'employer, au gré de son imagination, les mots qu'il connaît pour écrire une naïve légende, voire une petite histoire à côté de non moins naïfs dessins en couleurs.

Lorsque l'élève, de lui-même, constate que des mots différents renferment des dessins, des sons semblables « eau, ot, ton », on peut passer à l'étude des syllabes. Et c'est le découpage des mots et leur reconstruction par juxtaposition. Grande joie pour les élèves que cette nouvelle activité, cette recherche de vocables nouveaux. Après cela, on peut passer à l'emploi des fiches et du livre de lecture.

A côté de l'enveloppe déjà citée et qui renferme tous les mots connus, chaque écolier possède encore, s'il vous plaît ! son dictionnaire, où il classe lui-même son vocabulaire par ordre alphabétique.

En terminant, Mlle G. Savary relève en faveur de la méthode globale les avantages suivants : les élèves sont toujours actifs, la lecture est meilleure, mieux liée et nuancée qu'avec les autres méthodes ; elle facilite aussi l'élocution et, par l'exercice constant de la mémoire visuelle, l'orthographe.

Pour clore la séance, M. Chappuis remercie chaleureusement Mlle Savary et M. Pahud d'avoir bien voulu nous apporter le fruit de leur expérience.

A. C.

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE FONCTIONNAIRES, EMPLOYÉS ET OUVRIERS DE L'ÉTAT DE VAUD (T. F.)

L'assemblée des délégués du printemps 1939 a procédé aux opérations statutaires habituelles, approuvé la gestion du comité central pour l'année dernière, discuté de la question des traitements et de l'état des études en cours au sujet de la création éventuelle d'un secrétariat semi-permanent. Elle a pris acte avec regret de la démission de son président, M. René Fague, et désigné son remplaçant, M. Charles Richard.

Le Comité central a été constitué comme suit pour l'exercice 1939-40 :

- Président* : M. Charles Richard, Lausanne (fonctionnaires cantonaux) ;
- Vice-président* : M. Jules Pilet, Vevey (Offices publics) ;
- Caissier* : M. Charles Laurent, Lausanne (services publics) ;
- 1er Secrétaire* : M. Michel Ray, Cossonay (Société pédagogique) ;
- 2e Secrétaire* : M. Edmond Decorvet, Lausanne (fonctionnaires cantonaux) ;
- Membres* : M. Em. Légeret, Chexbres (cantonniers) ;
M. Emile Guex, Lausanne (police cantonale).

On sait que la Fédération des sociétés de fonctionnaires, employés

et ouvriers de l'Etat de Vaud groupe la Société des magistrats, fonctionnaires et employés de l'Etat de Vaud, la Société pédagogique vaudoise, la Société de police cantonale, l'Association du personnel des services publics de l'Etat de Vaud, la Société des employés des offices publics du canton de Vaud et l'Association vaudoise des sociétés de cantonniers, soit au total près de 3000 membres. Son but est de s'occuper de toutes les questions morales, économiques, sociales et professionnelles intéressant ses membres, cela dans le cadre des intérêts généraux du pays.

GENÈVE U. I. P. G. — (DAMES ET MESSIEURS)

CONGRÈS DE LA S. P. R.

(Genève, juin 1940)

Le 25^e Congrès de la Société pédagogique de la Suisse romande aura lieu, en juin 1940, à Genève.

Un Comité d'organisation vient d'être désigné et s'est immédiatement mis à l'ouvrage ; il a réparti le travail entre diverses commissions (Finances - Logements - Vivres et Liquides - Police et locaux - Presse et publicité - Réceptions - Divertissements et récréation).

Un gros effort sera fait pour que Genève reçoive comme il se doit les membres du Corps enseignant romand.

Les collègues qui voudraient participer aux travaux d'une des commissions sont priés de s'annoncer sans retard au président du Comité d'organisation, notre collègue Charles Duchemin à Cartigny.

EXPOSITION D'OEUVRES D'ART ESPAGNOL

En réponse à une démarche du Comité de l'U. I. P. G., M. le conseiller d'Etat Lachenal nous fait savoir que les membres du corps enseignant pourront obtenir des cartes d'abonnement permanentes à prix spécial (12 fr. 50) pour l'Exposition d'art espagnol.

Les commandes devront être faites au Musée d'art et d'histoire, accompagnées d'une photo-passeport.

A. L.

U. I. P. G. — DAMES

PROJET D'ASSURANCE-MALADIE

Le Comité se voit obligé de surseoir, sinon de renoncer, à son projet de création d'une Caisse d'assurance pour les institutrices.

Sur les 230 questionnaires envoyés, notre présidente n'a reçu que 60 réponses, dont 18 négatives ; 11 seulement des réponses affirmatives viennent de collègues âgées de moins de 40 ans.

Beaucoup de collègues, surtout les jeunes, sont déjà assurées. Notre Caisse dans ces conditions aurait bien peu de chances d'être viable.

Le Comité.

INFORMATIONSF. I. A. I. (suite) ¹

Voici les principes, proposés par le Secrétariat, qui peuvent faire l'objet d'une discussion :

1. L'importance accrue de la vie économique et sociale a imprimé à l'enseignement donné dans les écoles, à tous les degrés, une orientation et une préparation professionnelles qui doivent rendre chacun apte à remplir au mieux sa tâche professionnelle et sociale.

2. L'importance accrue de la vie publique et nationale a donné à l'éducation publique, dans tous les pays, le caractère d'une éducation nationale.

3. L'homme n'en reste pas moins partie de l'univers et la première vertu d'une éducation humaine est de donner à chaque homme la conscience de sa dignité, d'affirmer la permanence d'un idéal valable pour le genre humain tout entier.

4. Par delà les connaissances formelles inscrites aux programmes des écoles de tous les pays, il y a donc un certain nombre d'idées à maintenir, à affirmer, qui doivent être sans cesse présentes dans la pensée des maîtres et qui doivent dominer leur enseignement :

Sentiment que le progrès de l'humanité au cours des siècles a résidé en premier lieu dans l'acquisition et la consécration d'un certain nombre d'idées morales qu'on ne saurait plus laisser prescrire : respect de la personne humaine et tout ce qui fait sa grandeur et sa dignité : probité, tolérance, sentiment de justice, fraternité.

Valeur de l'organisation politique et sociale qui tend à sauvegarder la liberté de chacun, à assurer sa sécurité, à lui conférer une fonction conforme à ses aptitudes et à ses goûts.

Sentiment des solidarités de toutes natures qui nous lient aux hommes de tous les temps et de tous les pays.

Conscience d'une dette sociale à remplir qui doit inciter chacun à être le bon ouvrier de sa tâche professionnelle, le bon citoyen de sa nation, et l'artisan averti d'une humanité en voie d'élaboration.

5. Si l'éducation doit être nationale, elle ne saurait s'armer de contrainte ou revêtir la forme dogmatique. Elle fait connaître les formes passées d'organisation politique et sociale pour donner aux enfants le sens de l'évolution et du progrès ; pour leur faire comprendre aussi que le progrès ne se réalise pas par déroulement continu, et que tous les peuples ont connu des crises redoutables. Elle ne présente pas les institutions présentes comme parfaites ; elle doit laisser au contraire l'impression que ces institutions, comme toutes les œuvres humaines, représentent un moment de la vie des peuples et sont indéfiniment perfectibles. Elle donne donc à chaque enfant le sentiment qu'il devra être un citoyen attentif aux manifestations de la vie publique de son pays, conscient de ses responsabilités, désireux de les assumer.

6. L'enseignement de l'histoire et de la littérature nationales doit

¹ Voir *Bulletins* numéros 17 et 22.

permettre à chacun de comprendre de quoi est fait le génie national : un pays, des grands hommes, un peuple ; des épreuves communes, des espoirs communs.

Mais parallèlement, conjointement à l'histoire nationale et à la littérature des peuples, dans la mesure où l'âge des enfants permet de les connaître, donneront l'idée de la diversité des peuples et de leur unité, de ce qui les a opposés et de ce qui, malgré les heurts trop fréquents et trop sanglants, les rend étroitement solidaires et les incline à la coopération pacifique.

7. L'enseignement de la géographie humaine, en faisant connaître la répartition des hommes sur le globe, les types de civilisation et les relations des groupes humains entre eux, illustrera les formes diverses de cette coopération pacifique dans le monde d'aujourd'hui.

8. Par-dessus tout, il appartient aux maîtres d'avoir toujours présents à l'esprit ces principes fondamentaux de la civilisation humaine que nous avons sommairement énumérés plus haut, et d'en imprégner leur enseignement.

L'effort immense et continu des millions d'instituteurs répandus par le monde peut et doit contribuer à créer le climat moral indispensable pour éclairer les esprits et transformer les institutions.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION SUISSE POUR L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE ET LA PROTECTION DES APPRENTIS

à Zurich, le 13 mai 1939.

Le 13 mai dernier eut lieu à Zurich l'assemblée générale de l'Association suisse pour l'orientation professionnelle. Environ 200 délégués y assistaient. La séance fut présidée par M. James Schwar, inspecteur scolaire à Lausanne et chef de l'orientation professionnelle du canton de Vaud, vice-président de l'Association suisse. M. le Dr Widmer, conseiller national et président de la ville de Winterthour, président en charge, était retenu chez lui par la maladie. Chacun a appris avec un profond chagrin son décès, dans le courant de la semaine du 20 mai ; la cause de l'orientation professionnelle en Suisse perd en lui l'un de ses défenseurs les plus qualifiés et les plus distingués.

Après un aimable discours de bienvenue du président, M. le Dr Briner, président du Conseil d'Etat zurichois, releva l'importance toujours plus grande de l'O.P. et résuma la tâche ardue, difficile, délicate, mais aussi combien appréciée, des conseillers de profession, si utile pour la jeunesse et le pays tout entier. M. F. Böhny, représentant la Municipalité de Zurich, apporta aux congressistes le salut de l'autorité municipale.

La partie administrative fut vite liquidée. M. le Dr Widmer fut réélu à la présidence et les divers rapports présentés furent adoptés.

Avant midi eut lieu la première assemblée des délégués, créée par les nouveaux statuts, formée des représentants des grandes associations suisses, à raison de un ou deux délégués par groupement (Arts et métiers, Sociétés d'instituteurs, Union des paysans, Pro Infirmis, etc.).

Au cours de l'après-midi, l'assemblée entendit une causerie de M. Böhny, chef de l'O.P. de la ville de Zurich, sur ce sujet : « Zusammenarbeit von Berufsberatung und Berufsverbänden bei der Auslese des beruflichen Nachwuchses », qui provoqua une discussion très intéressante et très vivante, à laquelle prirent part, notamment, MM. Stocker, de Bâle, Schwander et Münch, de Berne, Schwar, de Lausanne, et Mlle D^r Schaer, de Saint-Gall.

A 20 h. 30, au restaurant Belvoir, à l'intérieur de l'Exposition, un souper en commun fut servi, où tous les participants purent encore une fois fraterniser et discuter de leur idéal, mis au service de notre jeunesse suisse. La journée du dimanche 14 mai fut consacrée à la visite des richesses de l'Exposition nationale et, tout particulièrement, des pavillons consacrés aux écoles en général et à l'O.P. en particulier.

C. V.

Thèses

relatives à l'exposé de M. Böhny.

1. L'application de la loi fédérale sur la formation professionnelle et la situation du marché du travail contraignent les associations professionnelles, plus que ce n'était le cas jusqu'ici, à régler le recrutement professionnel d'après des considérations qui ne sont pas seulement de nature quantitative, mais aussi qualitative.

L'orientation professionnelle a toujours cherché à contribuer à la solution de ces problèmes.

2. Comme le choix des recrues doit être considéré en fonction des besoins de l'Economie du pays tout entier et dans l'intérêt de la jeune génération, il est indispensable d'unir dans la même collaboration autorités, associations professionnelles, entreprises et orientation professionnelle. Les examens d'admission et de détermination des aptitudes qui décident du recrutement professionnel doivent être organisés sur des bases psychologiques et pédagogiques rigoureuses.

3. L'Assemblée générale de l'Association suisse pour l'orientation professionnelle et la protection des apprentis charge la Conférence des conseillers de profession d'établir, en liaison avec des représentations des associations professionnelles et des autorités :

a) Comment s'effectue actuellement la réglementation du recrutement professionnel ;

b) Quelles améliorations pourraient lui être apportées.

L'assemblée charge également la conférence de présenter un rapport et une proposition à une des prochaines séances de la Conférence des délégués.

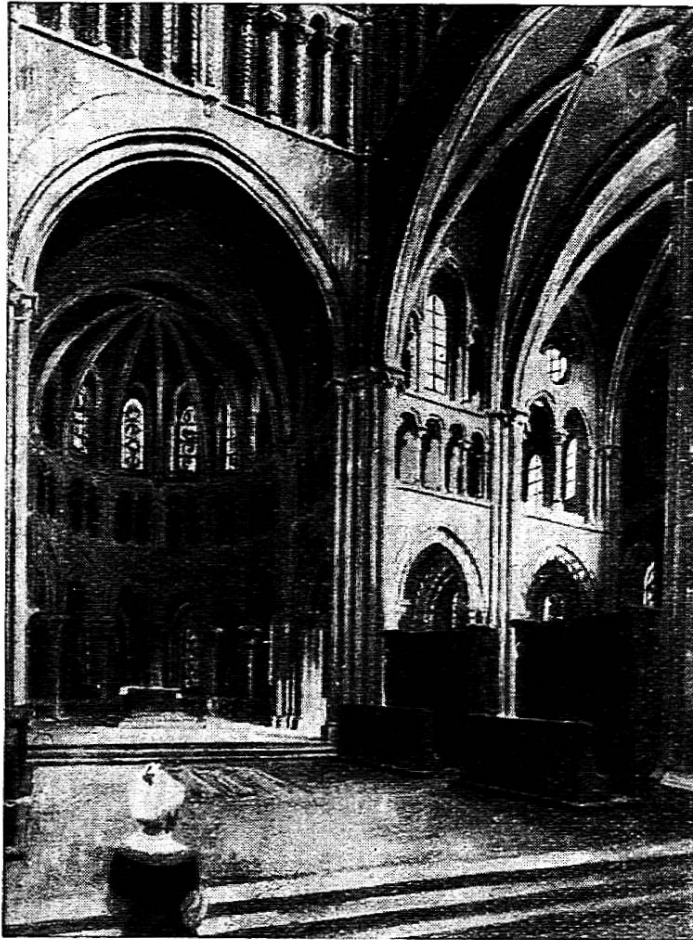
PARTIE PÉDAGOGIQUE

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

LE STYLE GOTHIQUE : LA CATHÉDRALE DE LAUSANNE

II. Le tableau scolaire.

Si la cathédrale de Lausanne, à part quelques frappantes exceptions, a un extérieur plutôt modeste et de caractère encore roman,



l'intérieur est incontestablement son triomphe. Vues dans le sens de la longueur de la nef les cathédrales ont l'air toutes semblables... Il faut donc louer le peintre Peterli qui, ayant judicieusement placé son chevalet, présente, de l'édifice, les parties à la fois anciennes, spécialement consacrées, et offrant pour nous une rare disposition architecturale.

Nous sommes à l'extrémité de la nef et, par suite de l'orientation de la construction, avons le regard dirigé vers Jérusalem.

Laissons-nous pénétrer tout d'abord par la beauté qui se dégage de l'édifice, la pureté et l'harmonie des lignes, le parfait équilibre, le jeu des vides, des ombres et des parties éclairées, le mouvement d'élévation : triomphe de la hauteur sur la largeur, l'atmosphère créant l'appel symbolique : *Sursum corda!*

Gravissons trois marches : nous nous trouvons dans la **croisée des transepts**, — plan cruciforme de l'église — espace carré limité à chaque angle par un faisceau de colonnes. Ici, le peintre a placé les stalles datant du XIII^e siècle, de même qu'il a dessiné un autel dans l'abside, à l'endroit où s'élèvent les tables de communion servant au culte réformé. Au-dessus de la croisée se carre la tour-lanterne au nom significatif ; ses faces intérieures sont égayées par des séries d'arcades — triforium — dont le but est décoratif uniquement. Au-dessus s'ouvrent les fenêtres, deux de chaque côté ; puis les voûtes, à 30 mètres du sol. Remarquer la polychromie du XIII^e siècle.

Derrière les stalles, descendons trois degrés et nous sommes dans le bras sud du transept (on peut dire aussi : dans le **transept sud**), face à la rose qui compte 105 médaillons et qui date du premier quart du XIII^e siècle. A notre gauche s'ouvrent les arcs de la chapelle sainte dédiée, ainsi que l'église entière, à la Vierge. Le vitrail de gauche représente la Mère et l'Enfant ; titre : Beata Maria Lausanensis ; celui de droite dépeint Noël, l'étable et ses hôtes illustres, avec cette inscription : Donné par les écoles primaires vaudoises, 1932.¹ — Au-dessus : Chapelle haute, où s'ouvre une baie à deux lancettes surmontées d'un grand quatre-feuilles. A gauche, le **triforium** qui fait le tour entier de l'édifice sauf devant la rose et la tribune des chanteurs. Plus haut, un motif architectural qui se retrouve devant toutes les fenêtres hautes de la nef et de la lanterne : une arcade à trois lancettes, celle du milieu plus élancée que les deux autres (comparer avec St-Pierre de Genève).

Revenons maintenant dans la croisée et, nous élevant de trois degrés, pénétrons dans le **chœur** dont les voûtes reposent sur une croisée d'ogives, formant ainsi une travée. Devant nous, voici l'**abside** de plan polygonal, presque circulaire, dont la paroi, ajourée par le triforium déjà cité, repose sur six fortes colonnes cylindriques. Du chapiteau de celles-ci s'élance une colonnette qui va soutenir les nervures de la voûte, lesquelles neutralisent leur poussée contre une clef commune. Notons qu'en langage populaire, abside et chœur sont synonymes ; on dit aussi **chevet**.

Enfin, tout autour de l'abside règne une galerie voûtée, en contre-bas d'un mètre comparativement au niveau de la nef, et qu'on nomme **déambulatoire** ou collatéral du chœur, utilisée lors des processions. Le déambulatoire n'est, en somme, que le prolongement des bas-côtés ; il est muni de fenêtres basses ; des deux qui sont visibles sur notre tableau, celle de gauche est centrale et donne sur une petite chapelle absidale de style roman bourguignon.

¹ De la chapelle sainte où était vénérée une statue en or de la Vierge, on pénètre dans une petite pièce voûtée servant de sacristie et où se trouvait le trésor de la cathédrale.

Regagnons notre point de départ où nous trouvons, vêtu de son costume médiéval, un personnage qui nous rappelle que, quelque grandioses qu'elles soient, les cathédrales sont construites à l'échelle humaine, ce qui n'était pas le cas dans l'art antique où portes et escaliers étaient parfois infranchissables, mais bien proportionnés.

Et maintenant, posons-nous la question : En quoi consiste le progrès « gothique » ? Dans les constructions romanes, la forte poussée des voûtes s'exerçait sur toute la longueur des murs, d'où épaisseur de ceux-ci, petitesse des fenêtres, lourdeur des piliers. Ici, la même poussée ne s'exerce plus qu'en certains points, grâce aux croisées d'ogives (nervures de pierre) dont deux spécimens sont visibles en partie dans le transept sud. Mieux encore, une part de cette poussée est rejetée à l'extérieur de l'édifice, où elle est reçue par des contreforts et des arcs-boutants. C'est alors qu'on peut ouvrir d'immenses baies, et éléger les piles intérieures. L'imagerie sainte qui ne trouve plus place sur les murs passe sur le verre des fenêtres.

Pour qui désire une monographie de la cathédrale de Lausanne, je signale l'excellent guide illustré, moderne, publié par la Société d'histoire de l'art suisse. ¹

III. Evolution de l'art gothique.

Tout ce que nous avons vu constitue le **gothique primitif**. Il convient d'ajouter que les chapiteaux, en encorbellement, sont ornés de crochets (feuillages gothiques recourbés) et portent un tailloir carré.

Au **XIV^e siècle**, les piliers se subordonnent de plus en plus aux nervures des voûtes et l'on voit les chapiteaux qui s'étaient ornés de bouquets de feuillage variés (chêne, chardon, etc.) perdre de leur importance et devenir de simples bracelets. Les bases des piles se modifient aussi : les deux tores sont séparés par une « partie allongée » caractéristique. Enfin, un grand triangle nommé gâble surmonte les principaux arcs ogifs des façades.

Mais pour les profanes, c'est le dessin des fenêtres qui montre le mieux l'évolution. Celles que représente notre tableau sont encore très simples. Dans les périodes suivantes, on divise les baies au moyen de meneaux (nervures de pierre, dans le sens vertical), ce qui donne des fenêtres à lancettes.

A leur sommet, ces meneaux se courbent, s'entre-croisent, dessinent des formes variées, qu'accompagnent des rosaces à trois ou plusieurs lobes (trèfles).

Au **XV^e** et au **début du XVI^e**, les arcs ogifs s'ornent à leur sommet de deux contre-courbes décorées de crochets et se terminant par

¹ Brochure de 8 pages, 1 plan, 13 illustrations ; s'obtient auprès du concierge de la cathédrale ; prix : 30 cts, port en sus.

un fleuron élané. Cette forme, en se comprimant dans le sens vertical, va donner l'arc en accolade si fréquent aux fenêtres de nos vieilles demeures. Les chapiteaux disparaissent ; une multitude de segments d'arcs sillonnent les voûtes et se croisent à l'infini (dôme de Berne) ; les clefs, décorées de plus en plus, ont été démesurément allongées et tombent en pendentifs (Orbe). Les meneaux des fenêtres simulent le mouvement des flammes (**gothique flamboyant**) et, d'une manière générale, les lignes et la mouluration prennent trop d'importance et donnent cette impression de sécheresse épineuse frappante dans la décoration des stalles de la cathédrale de Genève.

Un style se meurt qui a vu l'hégémonie de l'architecture sur les autres arts et a couronné le moyen âge d'une immortelle parure.

Paul BURNET.

POUR UNE CULTURE NATIONALE

Histoire suisse et Schwyzerdütsch.

Dans une série d'articles parus dans la *Gazette de Lausanne* (et dont certains ont été reproduits par d'autres journaux romands), M. Henry Vallotton se préoccupe du danger — réel, mais qu'on ne voit pas toujours — qui réside dans la ténuité des sentiments qui rattachent les Romands à leurs confédérés de Suisse alémanique. Ce danger paraît assez grave au distingué président de notre Conseil national pour qu'il y consacre une étude qui constitue d'ailleurs un véritable appel. Sans doute, la difficulté que nous avons à nous comprendre entre Confédérés de trois, ou même quatre langues différentes est-elle un obstacle important à l'expression d'une communauté de sentiments et à la naissance ou au développement d'une culture commune. Mais que ce soit un obstacle insurmontable, il ne semble pas. Le tragique de l'heure commande un effort de rapprochement que notre histoire et notre destin national communs facilitent et rendent possible. Mais il faut, pour commencer, connaître cette histoire — et l'auteur de constater que la part de l'histoire nationale dans la formation de notre jeunesse, et particulièrement de son élite, est insuffisante. Il faut ensuite comprendre la langue de nos Confédérés. Pour ce qui est de ce point, M. Vallotton est bien obligé de reconnaître, avec tous ceux qui ont eu l'occasion de faire des comparaisons, que le Suisse romand est bien en retard par rapport au Suisse allemand.

Sans doute enseigne-t-on, dans nos classes (pas dans toutes d'ailleurs), cette langue, étrangère à nos Confédérés : le Hochdeutsch. Mais les rudiments de connaissance que nous en avons ne nous permettent pas de comprendre le moindre mot du premier compatriote zougnois ou lucernois que nous rencontrerons, alors que n'im-

porte quel élève des écoles normales, même secondaires, de Berne ou de Zurich est en mesure de comprendre nos élèves et de s'en faire comprendre, ainsi que nous en faisons chaque année l'expérience. Que penser dès lors du bagage de tous ceux qui n'ont « étudié » l'allemand que sur les bancs de l'école primaire ?

Pour ce qui nous concerne, nous nous demandons s'il ne vaudrait pas mieux, dans ces conditions, consacrer à l'enseignement du français le temps inutilement abandonné à celui de l'allemand, inutilement du moins tant que les circonstances et nos programmes nous obligeront à y vouer un temps insuffisant.

Mais le problème posé par M. Vallotton ne serait pas résolu ! Pour le résoudre, l'auteur de ces articles préconise, entre autres, l'enseignement du Schwyzerdütsch dans nos écoles (en lieu et place du « Hochdeutsch »), dès l'école primaire et serait heureux de connaître l'opinion des instituteurs et professeurs sur cette suggestion.

A notre grande surprise, nous n'avons encore vu aucune allusion à cette proposition dans les colonnes de l'*Educateur*, et nous aurions regretté qu'elle passât inaperçue, car elle mérite mieux que le silence. Nous n'avons pas, nous-mêmes, à nous mêler au problème que cherchent à résoudre nos Confédérés soucieux de sauvegarder leurs dialectes comme le fit Mistral pour le Provençal, mais le problème du resserrement des liens entre Suisses, alémaniques et romands, que soulève M. Vallotton se pose aussi pour nous. Le « Schwyzerdütsch » est-il un moyen ? Il serait intéressant, croyons-nous, d'ouvrir un débat pour répondre au vœu exprimé par M. Vallotton. Des plumes plus autorisées que la mienne pourraient parler des possibilités — ou des limites — de l'enseignement de l'allemand ou du « Schwyzerdütsch » en Suisse romande. Disons seulement qu'il ne semble pas que l'on doive s'attendre à une grande amélioration à cet égard, du moins dans les écoles primaires. Est-ce à dire qu'il n'y ait rien à faire ?

C'est en vivant et en pensant dans la langue étrangère qu'on l'apprend. En vivant au milieu d'un peuple qu'on apprend à le connaître. La solution ne serait-elle pas peut-être d'organiser, pendant le temps de scolarité obligatoire (dans la dernière année) un stage, de six mois au minimum, dans une école de Suisse alémanique ? Les enfants apprennent, en général, si rapidement les langues. Par le moyen d'un échange, cela ne coûterait pas cher aux familles. La nouvelle institution pour la défense spirituelle de la Suisse pourrait peut-être s'intéresser à l'organisation d'une telle action. Sans doute faudrait-il éviter de rendre la chose obligatoire ; mais il serait possible d'y encourager la population par des mesures et une propagande appropriées.

Cette suggestion, au premier abord un peu hardie, n'a d'ailleurs

rien de révolutionnaire. A l'heure actuelle déjà, il est possible à n'importe quel citoyen romand d'envoyer ses enfants à l'école où il veut, et par conséquent de les envoyer en Suisse alémanique, 6, 10 ou 12 mois, en pleine scolarité.

L'élément nouveau résiderait simplement dans le fait d'employer plus fréquemment cette possibilité, de l'organiser même, pour qu'elle soit plus généralement utilisée.

Si le « stage scolaire » en Suisse confédérée devait prendre une certaine extension (il faudrait pour cela commencer par assurer la gratuité de la fréquentation des écoles qui recevraient les jeunes stagiaires, l'échange et le régime de réciprocité faciliteraient la solution de ce point de détail), il serait sage sans doute de prévoir, avec le temps, une adaptation des programmes scolaires à cette nouvelle notion. Il serait en particulier indiqué de préparer le séjour par l'enseignement des éléments de la langue. Cet enseignement, ainsi limité à ceux pour lesquels il aura une utilité immédiate, sera plus profitable certainement que celui que nous connaissons, inutilement généralisé.

Pour terminer ces lignes, qui n'ont d'autre but que de soulever la question, non pas de la traiter, nous nous permettons de nous demander s'il n'y aurait pas une possibilité heureuse de réalisation de cette idée dans les projets de prolongement de la scolarité obligatoire qui sont à l'étude dans certains cantons romands. Une année de scolarité qui s'ajoute aux autres signifie un programme à compléter, à réadapter. Il semble que là, du moins, il serait facile de prévoir la réalisation du « stage scolaire » en Suisse alémanique sans provoquer de grands bouleversements dans les programmes traditionnels.

Le tout est d'essayer. Organisé avec conviction, mais aussi avec compétence, un essai donnerait, croyons-nous, de bons résultats.

Et si, finalement, et pour rejoindre encore M. Vallotton, on voulait profiter de développer la connaissance de notre histoire nationale d'une façon vivante, ne trouverait-on pas une excellente occasion dans ces échanges ? Pourquoi ne réunirait-on pas, de temps en temps, les jeunes Romands en séjour en terre alémanique dans tel ou tel autre lieu historique ? Comme M. Vallotton, nous croyons à l'efficacité de ces pèlerinages.

Apprendre à notre jeunesse suisse à se connaître d'un bout du pays à l'autre, développer en elle l'amour de la patrie en lui faisant réaliser par le cœur la somme de courage et de sacrifice que le maintien de son indépendance a coûté à ses ancêtres, n'est-ce pas la meilleure arme, la seule peut-être, pour sauvegarder le patrimoine spirituel de la Suisse sans lequel la Suisse n'aurait plus aucune raison d'être et ses armements, plus aucune efficacité.

SI NOUS COLLABORIONS

Nous désirons tous que notre enseignement soit vivant. Dans le domaine des sciences même élémentaires, cette qualité nécessite une foule excessive de connaissances diverses, le domaine est trop vaste. Déclarons-le franchement, l'aveu n'est pas déshonorant : nous sommes tous, individuellement, incapables de résoudre de manière satisfaisante toutes les difficultés.

Si nous avons honte des échappatoires, des explications sommaires ou d'autant plus prolixes qu'elles sont plus suspectes, nous répondons souvent : « Je ne sais pas, je n'en suis pas sûr, je chercherai ».

Se renseigner, c'est bien, mais où ?

On n'a pas toujours sous la main toute la documentation nécessaire. D'autre part, il semble qu'à chaque saison les mêmes problèmes se posent à plusieurs d'entre nous, presque en même temps. Dans ce cas, ce que l'un a vérifié pourrait servir à beaucoup.

Communiquer ses renseignements, mais comment ?

Pour ma part, j'ai essayé, à plusieurs reprises, de fournir à *l'Éducateur* des informations soigneusement contrôlées, mais j'ai le sentiment que mes collègues n'avaient guère l'usage de mes articles.

Nous sommes plusieurs, nous sommes peut-être plus nombreux que nous ne le pensons, qui pourrions répondre sans peine, chacun selon ses compétences. Encore faudrait-il que les questions soient posées.

Si nous collaborions ?

Il ne serait pas difficile d'adresser à notre rédacteur une carte postale portant très simplement la question à résoudre. *L'Éducateur* publierait les réponses d'intérêt général. Ainsi pourrait se créer une rubrique fort utile à tous, dès que chacun aurait pris l'habitude de se renseigner sans fausse honte.

Un exemple : une collègue me demande pourquoi, en somme, le triton n'est pas un reptile comme le lézard auquel il ressemble tant. Elle se rappelle trop vaguement ses leçons d'histoire naturelle, elle ne sait plus « au juste ». Voici la réponse :

1° Parce qu'il pond des *œufs aquatiques*, petits, tandis que les reptiles pondent, sur le sol, des œufs volumineux, chargés de réserves nutritives, comme ceux des oiseaux.

2° Parce que de ses œufs sortent des *larves à respiration branchiale*, à cœur entièrement veineux, dont le genre de vie est celui des poissons.

3° Parce que son cœur n'acquiert une troisième loge que quand apparaissent ses poumons, c'est-à-dire à la *métamorphose*. Les reptiles n'ont ni larves ni métamorphoses.

4° Parce que sa peau est nue et muqueuse (toujours humectée) et qu'elle respire activement. Sa *respiration cutanée* est essentielle.

Les reptiles ont la peau sèche, donc impropre à la respiration, et couverte d'écailles.

5° Parce que son squelette, en partie cartilagineux, et ses muscles thoraciques sont si faibles qu'il ne respire pas par des mouvements du thorax. *Il déglutit l'air*, il l'avale, par gorgées.

Les caractères soulignés sont parmi les principaux qui définissent la classe des batraciens.

E. DOTTRENS.

INFORMATIONS

Cours de vacances pour jeunes Suisses romands à Saint-Gall.

Le canton et la ville de Saint-Gall organisent cette année aussi durant les mois d'été (juillet à septembre) des cours de vacances officiels pour l'étude des langues à l'*Institut de jeunes gens sur le Rosenberg près Saint-Gall*. Ces cours ont pour but de procurer aux jeunes Suisses romands ainsi qu'aux fils de Suisses à l'étranger un séjour agréable en même temps que tonifiant dans les Préalpes de la Suisse orientale et de leur fournir l'occasion d'étudier et de pratiquer les langues modernes dans des cours spéciaux ainsi que dans la conversation quotidienne entre camarades. Ils visent à remplir une mission tant pédagogique que patriotique.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à la direction de l'« Institut sur le Rosenberg », près Saint-Gall.

LES LIVRES

Cahiers d'enseignement pratique. Deux nouveaux cahiers viennent de paraître aux Editions Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.

L'astronomie (*Les étoiles, la lune*) par Edmond Guyot, directeur de l'Observatoire de Neuchâtel, constitue le 26^e cahier.

C'est, écrite dans une forme plaisante, une initiation à la science astronomique. Dans l'introduction, l'auteur déclare : « Pour profiter de l'enseignement que nous vous donnerons, une seule chose est nécessaire : avoir deux bons yeux et savoir s'en servir. »

Avec cette brochure comme guide, l'instituteur apprendra à ses élèves à se servir de leurs yeux pour déchiffrer la carte du ciel.

L'architecture religieuse chrétienne, par Ed. Quartier-la-Tente.

Cet ouvrage met à la portée des jeunes un des aspects de l'art chrétien. Des croquis représentant les éléments des différents types d'architecture chrétienne fixent dans l'esprit des élèves les caractères essentiels des styles. Faire connaître aux enfants la beauté des cathédrales, c'est les conduire dans un monde d'harmonie sereine, et nous souhaitons que ce cahier soit utilisé dans beaucoup de classes.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

VISITEZ LA FRANCE ! La carte de voyage touristique vous permet de découvrir à peu de frais ses plages, ses stations thermales, les vallées du Lot, du Tarn, de la Dordogne, le Massif Central, le Vivarais, le Velay...

Renseignements dans les Agences de Voyages et les Bureaux « France » de Genève et Zurich.
C. N. E. T. — S. N. C. F.

AUTOCARS DELÉCRAZ - GENÈVE

RUE DES MÈLÈZES

COURSES SCOLAIRES

Zurich (Expo) et toutes destinations.
Arrangements des plus favorables.

TÉLÉPHONE 4.90.70

Superbes circuits : Auvergne,
Châteaux de la Loire, Alsace, etc.

Funiculaire de Chaumont

Tramways de Neuchâtel

réduites. — Demandez renseignements à la Cie des Tramways de Neuchâtel qui donnera réponse détaillée.

Buts de courses nombreux et variés. La montagne (CHAUMONT 1175 m), Valangin (Château historique), les Gorges de l'Areuse, le lac (Colombier, Auvernier, Neuchâtel-plage, St-Blaise). — Taxes

Chillon

Les écoles visitant le château de Chillon trouveront le meilleur accueil au

Buffet de la Gare de Veytaux

Grandes salles - Véranda

SALANFE 1914 m. VALAIS

HOTEL DENT DU MIDI

HOTEL CIME DE L'EST

Ouverts de juin à octobre. Pour écoles : soupe, couche, café au lait, Fr. 2.— par élève.

Salles chauffées. Dortoirs séparés, très propres et bien aérés.

Tél. Salanfe 62882 Coquoz Frères et Cie propr. Hiver : Salvan 62935 Membres C.A.S.

ANZEINDAZ 1950 m.

REFUGE DES
DIABLERETS

Téléph. 57.73

reçoit écoles et sociétés à prix tout à fait spéciaux. Ph. Moreillon, chef de cuisine

LE PONT ♦ LAC DE JOUX

But idéal pour courses d'écoles et sociétés. Accès facile en car ou par C.F.F., 1 h. 15 de Lausanne. Excursions diverses : Dent de Vaulion. Canotage. Plage, etc.

HOTEL DE LA TRUITE, LE PONT

Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés. Repas depuis 2 fr., soupes 40 ct.
Cantine pour pique-niques. Cartes postales. R. Lehmann, nouv. propr.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

Lausanne - Le Carillon

PLACE CHAUDERON

Grands Restaurants et Tea-Room
sans alcool

Arrangements pour sociétés et écoles

Téléphone 33.222

LAUSANNE

André Oyex

Prix spéciaux pour
Courses d'écoles

Buffet de la Gare C.F.F.

GRANDES ET PETITES SALLES

Crémerie - Mont-Soleil s. St-Imier

Toutes les boissons sans alcool. Gouters et dîners à prix réduits. Pâtisseries variées, cornets, meringues, crème fouettée, gâteaux aux fruits, beignets divers. Charcuterie de campagne. Séjour d'été à Fr. 5.— par jour. Belle terrasse. Tél. 3.69
Se recommande : Famille Vve Cattin-Houriet

Chemin de fer AIGLE-SÉPEY-DIABLERETS

But de nombreuses courses : Col du Pillon et Lac Retaud, 1680 m. ; La Palette d'Isenau, 2173 m. ; Le Pic Chaussy, 2355 m. et Lac Lioson ; La Pierre du Moëllé, 1711 m. ; La Comballaz ; le Lac des Chavonnes, 1700 m. ; Bretaye, etc. Tarifs très réduits.
Demander renseignements à la Direction Aigle-Sépey-Diablerets, à Aigle, téléphone 152.

LAC RETAUD S. DIABLERETS

(Alt. 1705) Tél. 75.43

à 25 minutes du COL DU PILLON

Vin d'Aigle — Restauration — Pension — Thé, café, chocolat — Articles souvenirs — Course idéale pour écoles — Rendez-vous pour tous promeneurs — Chambres — Ouverture au début de juin. Avant, s'adresser au propriétaire : F. MAISON, « La Chapelle », Aigle. — Route pour Autos.

TRIENT, Valais

Recommandé p^r courses d'école, 1 h. du glacier, 4 h. Chamonix par le col de Balme. Service automobile de Martigny.
HOTEL DU GLACIER

Chambres et pension pour écoles et sociétés : prix très réduits. Pension pour séjour d'été depuis 6 fr.

FLUELEN

Lac des Quatre-Cantons
Ligne du Saint-Gotthard

Hôtel Croix Blanche

Au bord du lac. Grandes terrasses et locaux pour Ecoles et Sociétés. Place pour 200 personnes. 60 lits.
Téléphone N° 23. Famille Mueller, propr.

Château d'Oron

FORTERESSE DU XIII^e SIÈCLE

Vue sur les Alpes. Cour ombragée. Meurtrières, souterrains, prisons, corps de garde, salle des chevaliers avec splendide bibliothèque. — Restauration sur demande. Grande salle pour sociétés. Prix spéciaux pour écoles.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

Grand Paradis Champéry

Grande forêt pour pique-nique. — Jeux de quilles. — Thé, café, chocolat, potage, etc. Restauration.

Prix réduits pour écoles et sociétés.

Se recommande : A. Bochatay.

COL DE LA GEMMI

2329 mètres = Téléphone 1

Le Col sera ouvert cette année le 10 juin.

HOTEL WILDSTRUBEL

Arrangements spéciaux pour écoles ; cantonnements chauffés et guide pour le glacier sans supplément. Prospectus et prix à disposition.

Léon Villa-Gentinetta, propr.

HOTEL TORRENTALP sur LOÈCHE-LES-BAINS Alt. 2440 m. Le Righi du Valais

Panorama grandiose sur les Alpes valaisannes et bernoises. — Flore abondante. Cristaux rares. — Ouvert du 15 juin au 15 septembre. — Téléphone 17. Orsat-Zen-Ruffinen, propr.

EXCURSIONS EN SAVOIE

PAR LES AUTOCARS S. A. T.

Siège social : Avenue Jules-Ferry, Thonon-les-Bains
Téléphone 89

Services réguliers d'autocars pour
CHAMONIX, MORZINE, MORGINS, etc.

ANZEINDAZ — REFUGE DE LA TOUR

GRAND CENTRE
D'EXCURSIONS
Hans Flotron, guide

Ouvert toute l'année. Place pour 100 personnes.
Chambres. Restauration. Dortoir. Arrangements
spéciaux pour écoles et sociétés. Tél. Gryon 57.97

L'Hôtel de Morcles

reçoit écoles et sociétés à prix avantageux

Téléphone 112.

Fr. Monnet

CHALET

meublé, à louer pour juillet à août
3 à 5 pièces, jardin, belle situation.

J. Ziegenhagen, instituteur, Cergnat.

Cartes pour excursions

Carte d'excursions : Cervin, Arolla, Grand Combin, 1 : 50.000	Fr.	3.50
Sur toile	»	5.50
Carte d'excursions de Bex et environs, 1 : 25.000	»	2.50
Carte de l'Oberland bernois, 1 : 75.000	»	3.50
Sur toile	»	7.—
Carte de la Haute-Engadine, Bernina, 1 : 50.000	»	3.—
Sur toile	»	5.50
Carte d'excursions de Château-d'Oex et environs, 1 : 50.000	»	1.75
Sur toile	»	3.75
Carte de touriste : Alpes occidentales, Côte d'Azur, 1 : 50.000	»	3.—
Carte Furka, Oberalp, 1 : 75.000	»	3.—
Carte de la Gruyère, 1 : 75.000	»	1.—
Carte du Jura au 1 : 50.000, 6 cartes à	»	3.—
Sur toile	»	6.50
Carte Barbey de la chaîne du Mont Blanc, 1 : 50.000, sur toile	»	12.—
Carte de Montreux et environs, 1 : 25.000	»	1.—
Carte d'excursions Nyon, St-Cergue et environs, 1 : 25.000	»	2.50
Carte Saas-Fee, 1 : 50.000	»	1.50
Carte Ste-Croix, Les Rasses et environs, 1 : 50.000	»	1.50
Carte Haute-Savoie, 1 : 150.000	»	3.50
Sur toile	»	7.—
Carte Salvan et environs, 1 : 50.000	»	2.25
Carte Zermatt, 1 : 50.000	»	0.50
Carte Brigue, Viège, Zermatt, 1 : 75.000	»	2.50
Carte Zinal, Val d'Anniviers, 1 : 35.000	»	2.75
Les cartes topographiques Siegfried au 1 : 25.000 et 1 : 50.000	»	1.30
Assemblages à	»	3.30
Toutes les cartes du Service topographique fédéral au 1 : 100.000		
Toutes les cartes routières de Suisse et des principaux pays touristiques		

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

Cartes pour excursions

Carte d'excursions : Cervin, Arolla, Grand Combin, 1 : 50.000	Fr.	3.50
Sur toile	»	5.50
Carte d'excursions de Bex et environs, 1 : 25.000	»	2.50
Carte de l'Oberland bernois, 1 : 75.000	»	3.50
Sur toile	»	7.—
Carte de la Haute-Engadine, Bernina, 1 : 50.000	»	3.—
Sur toile	»	5.50
Carte d'excursions de Château-d'Oex et environs, 1 : 50.000	»	1.75
Sur toile	»	3.75
Carte de touriste : Alpes occidentales, Côte d'Azur, 1 : 50.000	»	3.—
Carte Furka, Oberalp, 1 : 75.000	»	3.—
Carte de la Gruyère, 1 : 75.000	»	1.—
Carte du Jura au 1 : 50.000, 6 cartes à	»	3.—
Sur toile	»	6.50
Carte Barbey de la chaîne du Mont Blanc, 1 : 50.000, sur toile	»	12.—
Carte de Montreux et environs, 1 : 25.000	»	1.—
Carte d'excursions Nyon, St-Cergue et environs, 1 : 25.000	»	2.50
Carte Saas-Fee, 1 : 50.000	»	1.50
Carte Ste-Croix, Les Rasses et environs, 1 : 50.000	»	1.50
Carte Haute-Savoie, 1 : 150.000	»	3.50
Sur toile	»	7.—
Carte Salvan et environs, 1 : 50.000	»	2.25
Carte Zermatt, 1 : 50.000	»	0.50
Carte Brigue, Viège, Zermatt, 1 : 75.000	»	2.50
Carte Zinal, Val d'Anniviers, 1 : 35.000	»	2.75
Les cartes topographiques Siegfried au 1 : 25.000 et 1 : 50.000	»	1.30
Assemblages à	»	3.30

Toutes les cartes du Service topographique fédéral au 1 : 100.000

Toutes les cartes routières de Suisse et des principaux pays touristiques

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Juillet-
Août

A LA MER

Vacances
Repos

Dans villa ombragée, à deux pas de la mer. Chambre pour deux-trois personnes. Bonne table. — Plage tranquille. — Ecrire sous chiffres A. 58609 X., Publicitas, Genève.

Collège Classique Cantonal

Les examens d'admission pour l'année 1939-1940 commenceront :

le jeudi 29 juin, à 7 h., pour la III^e classe ;

le vendredi 7 juillet, à 8 h., pour toutes les autres classes.

Age requis pour l'entrée en VI^e : 10 ans révolus au 31 décembre 1939.

Inscriptions jusqu'au 26 juin pour la III^e ; au 4 juillet pour les autres classes. Présenter acte de naissance ou livret de famille, certificat de vaccination et livret scolaire.

Ouverture de l'année scolaire 1939-1940 : lundi 4 septembre, à 14 heures.

Cours de vacances à St-Gall

organisés par le canton et la ville de Saint-Gall à l'Institut sur le Rosenberg, Saint-Gall.

Cours d'allemand pour maîtres (25 juillet au 19 août). Ces cours correspondent dans leur organisation aux cours de vacances des universités françaises et sont destinés aux maîtres et maîtresses de la Suisse française. Examen final avec délivrance d'un certificat officiel de langue allemande. Prix du cours : Fr. 40.

Cours de langues pour élèves (juillet-septembre). Ces cours sont donnés complètement à part des cours pour maîtres et ont pour but d'approfondir les connaissances théoriques et pratiques des langues. L'après-midi de chaque jour est réservé aux sports et excursions.

Pour plus amples renseignements sur les deux cours, s'adresser au directeur K. E. Lusser, docteur ès lettres, Institut sur le Rosenberg, Saint-Gall.

CHEXBRES, Balcon du Léman LA PENSION CHARMILLE

Tout confort. Pension à partir de Fr. 5.50. Cuisine très soignée garantie.

Tél. 58.034 — Nouvelle Direction : E. Gilliéron, chef de cuisine.

L'ÉCOLE MÉNAGÈRE HORTENSIA AU MONT-sur-LAUSANNE (Altitude 720 m.)

a pour but de former de bonnes maîtresses de maison. L'excellente formation que reçoivent les élèves, la valeur pratique et morale de l'enseignement, la situation climatique du Mont (dans la belle campagne vaudoise, quoique à proximité immédiate de la ville de Lausanne), les bonnes conditions hygiéniques dans lesquelles travaillent les jeunes filles permettent de recommander cette institution aux parents et aux éducateurs. Les élèves qui réussissent les examens finaux reçoivent un diplôme. Le comité de patronage a tenu à faire de l'Ecole HORTENSIA une institution dont l'enseignement a une réelle valeur, en dépit du prix de pension modéré.

Demandez le prospectus et le programme détaillé des cours à la Direction.

Ovomaltine froide

Un cordial !

Les premières années d'école imposent au jeune organisme des exigences beaucoup plus grandes qu'on ne se l'imagine en général. Pour pouvoir suivre les leçons, les enfants doivent être en bonne santé et bien nourris.

Qu'on donne donc aux enfants de l'Ovomaltine. L'Ovomaltine contient, sous forme hautement concentrée, les éléments nutritifs du malt, du lait et des œufs, mais uniquement cela, sans aucune autre substance bon marché.

En été, alors que la chaleur accable les écoliers, l'Ovomaltine, préparée froide, est délicieuse. Elle désaltère et renouvelle les forces. Les enfants en sont très friands.

Ovomaltine froide

rafraîchit et reconforte !

Ovomaltine, en boîtes à 2 fr. et 3 fr. 60, et gobelet mélangeur à 1 fr., sont en vente partout.

D^r A. WANDER S. A. - BERNE